



Paris, le 18 avril 2024

Jeunesse en difficulté : le gouvernement répond à la violence par la violence !

Dans la foulée des déclarations sécuritaires faites suite aux révoltes urbaines et de la loi immigration, le gouvernement poursuit sa politique répressive et continue à stigmatiser les jeunes en difficulté et leurs familles en en faisant des cibles prioritaires. Alors qu'une série de nouvelles mesures pénales est annoncée, à grand renfort de communication, des attaques inédites contre la spécificité de la justice des mineur.es se sont fait entendre ces derniers jours. Alors que le Code de justice pénale des mineur.es et le bloc peine avaient considérablement rapproché la justice des enfants de celle des adultes, le gouvernement enfonce le clou en s'attaquant désormais à l'atténuation de minorité, principe fondamental de la justice des mineur.es en France.

Remettre en cause ce principe, c'est bafouer l'un des principes fondamentaux de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant dont la France est signataire et qui acte qu'un enfant doit bénéficier d'une justice adaptée, donc différente de celle appliquée aux majeur.es.

Dans un amateurisme éhonté, le premier ministre balaye du revers de la main les raisons pour lesquelles il existe une justice des enfants spécifique dans notre pays... Pour rappel, l'atténuation de minorité repose sur le fait qu'on ne peut pas considérer qu'un.e adolescent.e, dont la personnalité est en construction, ait la même capacité de discernement qu'un adulte. Par ailleurs, un passage à l'acte délictuel doit être considéré comme le symptôme d'une problématique sociale ou familiale plus profonde : un.e jeune en situation de délinquance est avant tout un.e jeune en danger !

Gabriel Attal fait donc voler en éclat encore davantage le principe de primauté de l'éducatif sur le répressif. Alors que les services de prévention spécialisés et de protection de l'enfance sont exsangues et que le ministère de la Justice continue à consacrer l'essentiel de son budget à sa politique d'enfermement, l'annonce d'un « Grenelle sur la violence des jeunes » est une véritable provocation pour l'ensemble des travailleurs sociaux qui s'engagent au quotidien.

Pour le SNPES-PJJ/FSU, le gouvernement doit cesser immédiatement cette politique anti jeunes qui n'a en réalité pour seul objectif que de tenter de séduire l'électorat du Rassemblement national à la veille des élections européennes.